

**Mesures pédaogo-thérapeutiques pour tous ?**

Sans remettre en question le travail des logopédistes pour l'appui des enfants rencontrant des difficultés scolaires telles que la dyslexie, on constate tout de même que les frais pour des mesures pédaogo thérapeutiques ont explosé ces dernières années.

L'ensemble de ces prestations ont coûté 4,6 millions à la caisse de l'Etat en 2015 alors que le budget prévoyait des dépenses de 3,4 millions. Les factures des logopédistes, à elles seules, se sont montées à 3,8 millions.

Dans un rapport du Contrôle des finances, on pouvait constater que le système de rémunération pouvait être exploité de telle manière que la facture journalière pour une logopédiste peu scrupuleuse dépassait largement les 1'000 francs par jour.

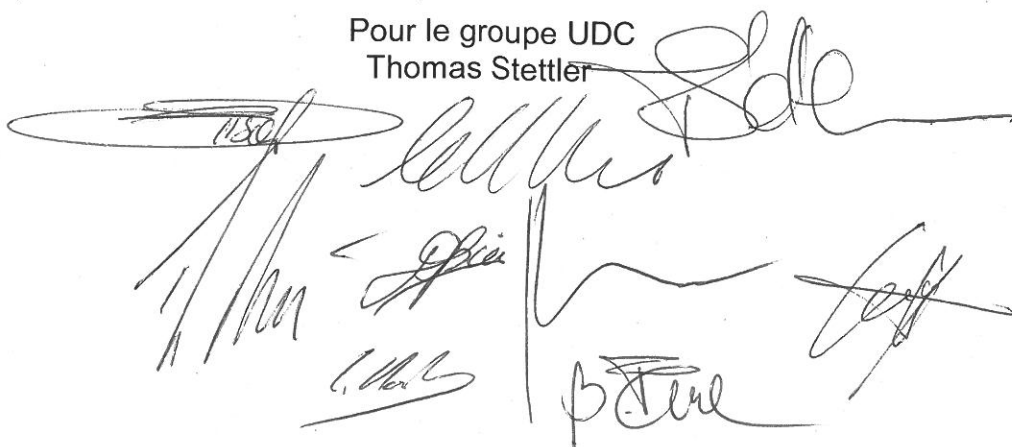
Le Canton a repris le financement et la validation de ces prestations qui, auparavant, étaient pris en charge par la Caisse de compensation. Il semble que ce changement a contribué à cette perte de maîtrise des coûts.

L'évolution de ce domaine inquiète, d'où mes questions au Gouvernement.

1. Combien d'enfants ont besoin des services de logopédie ? Et quelle est l'évolution de ce nombre en dix ans ?
2. Y at-il des disparités entre les régions et les écoles ?
3. Comment le Gouvernement entend-il inverser ou freiner cette évolution ?
4. La rémunération des logopédistes est-elle adéquate ?
5. L'harmonisation du programme scolaire a-t-elle eu une influence ?

Delémont le 25 mai 2016

Pour le groupe UDC  
Thomas Stettler

A collection of handwritten signatures in black ink, including the signature of Thomas Stettler and several other names, some of which are partially obscured or overlapping.